



DÉLIBÉRATION

du 17 septembre 2024

Présents : 21 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, M. M. M. Isabelle LEAUTE Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Sandrine SUTEAU), Mme Sandrine BRANCHEREAU, (ayant donné pouvoir à Fabrice PAYEN), Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Türkan RENZO, (ayant donné pouvoir à Nadine YOU)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Philippe THIBAUDEAU</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 11 septembre 2024</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>19/09/2024</u> Publiée, le <u>19/09/24</u> Notifiée, le	
Délibération n°24.6.4	<u>URBANISME – BÂTIMENTS</u> <i>Rénovation et rénovation énergétique de l'école Hortense TANVET – approbation du programme de travaux</i>

Madame le Maire expose aux élus que le programme travaux du mandat prévoit la réalisation de travaux de rénovation à l'école primaire Hortense Tanvet.

L'école primaire Hortense Tanvet a été construite à la fin des années 1970. Des travaux de rénovation des sanitaires (pièces E06 et E07) ont été réalisés en 2007.

Les classes de cycle 2 et cycle 3 présentent un inconfort thermique l'hiver et en période de forte chaleur. Une rénovation plus globale (mur, sols, plafond) est également nécessaire.

Sur la base d'un audit énergétique réalisé par Aunéa en 2022 et de visites sur site, un programme de travaux a été établi. **L'objectif principal de cette opération de travaux est d'atteindre à minima 40% d'économie d'énergie**, afin de pouvoir prétendre à l'obtention de subventions. Le programme travaux prévoit également une rénovation plus générale des bâtiments.

Le programme travaux a été scindé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle. La tranche conditionnelle sera réalisée en fonction des coûts.

La tranche ferme est divisée en deux phases de travaux, afin de permettre de réaliser les travaux en site occupé sans nécessité de prévoir des modulaires : lors de la phase 1, les classes seront réparties sur les salles libres (salles libres en raison de fermetures de classes et salle informatique) puis lors de la phase 2, les élèves pourront réintégrer les classes rénovées lors de la phase 1.

Les travaux prévus sont les suivants :

Tranche ferme :

- Phase 1 : **Rénovation du cycle 3 (globale et énergétique) – classes e8 à e11**
 - Isolation des murs par l'intérieur (ou l'extérieur)
 - Isolation des combles
 - Changement des menuiseries extérieures
 - Potentiel remplacement de la chaudière gaz
 - Création d'une ventilation
 - Installation de panneaux photovoltaïques 15kw
 - Reprise de la plomberie, remplacement des radiateurs et des thermostats

- Abaissement des plafonds si nécessaire
 - Réfection du réseau électrique et informatique
 - Mise en place d'une GTB chauffage et ventilation
- Phase 2 : **Rénovation du cycle 2 pour certaines pièces - classes E3, E4 et bureau E5**
- Remplacement isolation des rampants du couloirs et salles de classe
 - Remplacement menuiseries côté sud
 - Remplacement des skydomes
 - Remplacement des dalles de plafond
 - Remplacement de la ventilation
 - Réfection du réseau informatique
 - Ajout de prises électriques
 - Revêtement des murs (classes e3, e4, bureau e5(ou sol uniquement) et couloirs e15)
 - Remplacement des têtes thermostatiques

Tranche conditionnelle :

Démolition partielle et réfection, éventuellement avec couverture en panneaux photovoltaïques pour autoconsommation sur l'ensemble de l'école maternelle et primaire.

Une consultation a été lancée pour la conclusion d'un contrat de maîtrise d'œuvre sur ce projet. La consistance des travaux sera alors affinée avec le maître d'œuvre. L'objectif est qu'un avant-projet sommaire soit établi pour la fin d'année, afin de pouvoir déposer les dossiers de demande de subvention (fonds vert et DETR/DSIL). Les travaux pourraient commencer à l'été 2025.

Le coût total de ces travaux est estimé à **738 720€ HT**. Ce coût sera réévalué lors des phases APS et APD avec le maître d'œuvre.

Un premier plan prévisionnel de financement a été établi :

DEPENSES		
	HT	TTC
Maîtrise d'œuvre (8%)	54 720,00 €	68 400,00 €
Etude thermique avant travaux	4 000,00 €	5 000,00 €
CSPS	4 000,00 €	5 000,00 €
Etude structure	4 000,00 €	5 000,00 €
Bureau de contrôle	5 600,00 €	7 000,00 €
Diagnostic amiante	2 400,00 €	3 000,00 €
Travaux - tranche ferme - cycle 3 (dont panneaux photovoltaïques)	480 000,00 €	600 000,00 €
Travaux - tranche ferme - cycle 2	120 000,00 €	150 000,00 €
Travaux - tranche conditionnelle - préau (renaturation ?)	64 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL	738 720,00 €	923 400,00 €

RECETTES	
	Montant (base HT)
DETR DSIL (15%)	110 808,00 €
Fonds vert (30%)	221 616,00 €
Certificats d'économie d'énergie	10 000,00 €
Reste à charge commune	396 296,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme de travaux de cette opération.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire ;

Vu les articles L. 2421-2 à L. 2421-5 du Code de la commande publique

Vu l'avis de la commission urbanisme du 26 août 2024 ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

► **APPROUVE** le programme de travaux de rénovation et rénovation énergétique de l'école Hortense Tanvet tel que présenté ci-dessus.

Philippe THIBAudeau
Secrétaire de séance



**Le Maire,
Nadine YOU**



